

**VAL-DE-TRAVERS** Une jeune mère apprend à ses pareilles à faire des nœuds qui allient confort et aspect pratique.

## Porter bébé en écharpe

STÉPHANIE GIROUD

Monitrice de portage en écharpe, Crystel Parel dispense des ateliers au Val-de-Travers. Cette activité, respectueuse des besoins de l'enfant, permet aux parents de garder les mains libres pour prendre soin de leur vie quotidienne tout en ayant bébé à l'œil.

«Le portage en écharpe est un type de maternage qui satisfait les besoins de chaleur, de sommeil et de proximité de l'enfant tout en permettant aux parents d'accomplir leurs activités et de s'occuper des aînés», définit Crystel Parel, formée au portage à l'ASPB (Association suisse de portage des bébés).

On peut porter son bébé en écharpe dès la naissance, mais «ce n'est surtout pas un moyen de contention», avertit la jeune femme.



Crystel Parel porte son fils avec un nouage «Kangourou» permettant de le porter plusieurs heures sans avoir de maux de dos. [DAVID MARCHON]

«En suivant un seul cours, les parents peuvent déjà se débrouiller seuls.»

CRYSTEL PAREL  
MAMAN ET MONITRICE DE PORTAGE

«Je me suis intéressée au portage après la naissance de mon fils», confie Crystel Parel, «car j'ai connu une période d'épuisement et j'avais de la peine à satisfaire le besoin de contact permanent de mon bébé.»

C'est alors que sa sage-femme lui montre un nouage facile à réaliser. «Pour moi, c'est devenu la solution qui s'imposait, ça facilitait l'allaitement et cela me permettait de continuer mes activités à la maison», explique la jeune maman.

Dans l'écharpe, l'enfant est accroupi, les genoux au-dessus des fesses et le dos arrondi. Cette position permet de protéger ses

hanches et sa colonne, soutenue vertèbre par vertèbre. En suspension, le bébé voit la vie à hauteur d'homme, mais «il a une possibilité de repli face au monde», précise Crystel Parel. En effet, en situation de stress, le bambin peut se blottir contre son parent.

Il existe une multitude de nouages que les parents peuvent choisir en fonction de leurs besoins. «Dans le cadre des ateliers, je demande aux parents s'ils ont besoin d'un nœud d'appoint rapide à réaliser ou plutôt d'un nouage confortable pour la marche», explique la monitrice.

Un apprentissage qui ne se ré-

veille pas si difficile qu'il y paraît: «En suivant un seul cours, les parents peuvent déjà se débrouiller seuls», assure Crystel Parel.

La monitrice a pour projet d'ouvrir une école de portage au Val-de-Travers. «J'ai envie d'amener quelque chose de nouveau dans la région sans but lucratif», explique Crystel Parel. Cependant, les cours ne sont pas gratuits, ajoute-t-elle, «pour ne pas décredibiliser l'activité.»

INFO+

Plus de renseignements sur:  
[www.coeur-a-corps.ch](http://www.coeur-a-corps.ch)

## TRIBUNAL Absent deux fois mais condamné

Malgré son absence, un Vallois de 22 ans qui avait brisé des vitres du collège de Couvet lors d'une fête estivale a été condamné à 60 heures de travail général avec sursis, hier à Boudry, par le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers.

Le prévenu ne s'était déjà pas présenté à une première audience voici quelques semaines. Dans ce cas-là, avec la nouvelle procédure pénale, à de rares exceptions près, l'accusé ne peut pas être jugé. Le tribunal doit le convoquer une seconde fois, explique le juge Olivier Barbaiaz.

Rebelote, hier matin, toujours pas de trace du jeune homme à l'hôtel judiciaire. Le tribunal a pu ce coup-ci le juger par défaut. Le condamné pourrait encore demander une reprise du procès en sa présence, s'il peut démontrer que son manquement d'hier n'était pas de sa faute. ● AMB

## FONTAINEMELON La place de jeux passe un cap

Le projet de réhabilitation de la place de jeux de Fontainemelon a franchi un cap important. Même si une habitante du quartier s'est souciee du bruit qui pourrait découler d'une activité plus intense, aucun référendum n'a été lancé contre le crédit de 492 000 francs accordé le 14 février par le Conseil général.

Il va s'agir désormais pour la commune de faire établir les plans officiels, de demander les permis de construire ainsi que l'approbation par l'Etat, car la place de jeux est située en bordure de forêt.

Si tout se passe bien, les travaux devraient commencer cet été. Il est question d'attendre fin août, histoire que la place de jeux soit disponible pendant les vacances d'été, explique le conseiller communal Joël Frossard.

Outre une réhabilitation des terrains de sport et de détente, le projet consistera à démolir l'actuelle cantine, défectueuse, et de la remplacer par une véritable cabane de réunion avec terrasse couverte. Le tout devrait être utilisable au printemps 2012. ● AMB



Des scènes ont été tournées, comme ici, à la Bibliothèque publique de Neuchâtel et d'autres aux Geneveys-sur-Coffrane. [SP]

## TOURNAGE D'anciens vampires face aux tracassés du chômage

C'est l'histoire de la difficile reconversion de personnages fantastiques, tels que des vampires ou des sorcières, devenus chômeurs malgré eux après que les gens aient cessé d'en avoir peur. Le tournage d'«Employé du mois», nouveau court métrage d'une douzaine de minutes du réalisateur et producteur neuchâtelois Olivier Béguin, s'est déroulé en partie le week-end dernier dans une fabrique des Geneveys-sur-Coffrane.

«Après mon dernier film, «Dead Bones», qui était très lourd techniquement, j'ai eu envie d'en faire un plus court. Et je me suis dit: pourquoi pas une comédie?», raconte Olivier Béguin. «La thématique des problèmes administratifs et du chômage m'est venue après qu'un ami m'ait raconté sa mauvaise expérience avec l'administration.»

Et pourquoi avoir choisi ces lieux? «Il nous fallait un bureau pour tourner les entretiens avec la conseillère du Bureau de reconversion professionnelle des mythes et légendes. Un membre de notre

équipe savait qu'une partie de cette fabrique était désaffectée, on a donc pu venir travailler ici.»

Le tournage des scènes et plans spéciaux est prévu sur huit jours dans la région neuchâteloise. Outre l'actrice principale, Catriona MacColl, originaire de Grande-Bretagne, les autres comédiens sont suisses ou français.

«Ce film peut être tourné n'importe où, donc c'était plus facile de le faire ici avec des acteurs de la région», explique le réalisateur neuchâtelois. «On est en train d'en monter une première version, achevée à 80% environ, pour le marché du film de Cannes, qui a lieu en mai. Mais notre premier marché, ce sont les festivals. On va donc essayer de terminer la version définitive pour le Niff.» L'objectif est d'être sélectionné pour le Festival international du film fantastique, agendé pour début juillet à Neuchâtel.

Olivier Béguin travaille en parallèle sur un autre film, un long métrage cette fois-ci, qui s'intitulera «Stresseurs». ● EBO

## TÉLÉVISION Viol collectif reconstitué

Le magazine de la RTS «Temps présent» diffuse ce soir un reportage dans lequel est reconstitué un viol collectif basé sur des faits réels et inédits qui se sont passés à La Chaux-de-Fonds en 2009. Intitulé «Les enfants du porno», ce reportage se penche sur la vie virtuelle des adolescents en con-

tact, volontaire ou non, avec des images pornographiques qu'ils finissent parfois par confondre avec la réalité. Le cas reconstitué témoigne d'un fait divers dans lequel trois ados ont tenté de rejouer sur une victime mineure un scénario tiré de films pornos qui leur a échappé. ● RON

東北関東大震災救済チャリティーコンサート

## Concert en faveur des victimes du Tsunami au Japon

Dimanche 10 avril 2011, à 17 heures - Temple du Bas, Neuchâtel

Entrée libre

Concert organisé par la chorale nippo-neuchâteloise Mizu no kai, dirigée par Setsuko Oshiro Jeanneret. Avec la participation bénévole de la chorale Outa no kai de Genève et de nombreux solistes japonais et suisses. Le produit de la collecte sera intégralement versé à La Chaîne du Bonheur en faveur des victimes du Tsunami.

De nombreux solistes japonais et suisses ont déjà annoncé leur participation, notamment la pianiste Taeko Oshima, professeur au Conservatoire de Berne, la soprano Hiroko Kawamichi, professeur au Conservatoire de Lausanne, la harpiste Naomi Mihara, Setsuko Oshiro Jeanneret qui chantera des airs pour mezzo-soprano accompagnée par Emile Willemin, professeur à la Haute Ecole de Musique de Genève, site de Neuchâtel et Pierre Aubert, qui chantera des airs de Kosma, accompagné à la clarinette par Niels Soerensen et au piano par Vincent Schneider. On notera également la présence de plusieurs instrumentistes et chanteurs engagés dans la vie musicale neuchâteloise, parmi lesquels une jeune étudiante japonaise de la Haute Ecole de Musique de Genève, site de Neuchâtel.

Ce concert exceptionnel dans son programme et sa diversité permettra d'entendre des œuvres du répertoire classique (Monteverdi, Saint-Saëns, Poulenc) aussi bien que des œuvres japonaises traditionnelles et modernes, dont certaines tirées de célèbres comédies musicales.

Cette annonce est offerte par un généreux donateur anonyme.